

SAVIEZ-VOUS QUE?

Au cours de la plus récente période de recensement de cinq ans (1996 à 2001) :

- La population de la région de la capitale a augmenté de 5450 habitants, une hausse de 0,8%, à un taux annuel de croissance de 0,16%.
- 80% de la croissance dans la région de la capitale s'est faite à l'extérieur de Winnipeg. Le pourcentage de la population de Winnipeg par rapport à la population totale de la région de la capitale a baissé d'environ 0,6%, pour arriver à environ 87,1%.
- 42% de la croissance totale dans la région de la capitale s'est produite dans deux municipalités : East St. Paul et Winnipeg.
- La population totale du Manitoba a augmenté de 5685 personnes, une hausse de 0,5%, à un taux annuel de croissance de 0,1%. La population totale de la province dans les régions autres que celle de la capitale n'a augmenté que de 235 personnes. Cela signifie que l'accroissement de la population du Manitoba s'est fait à 96% dans la région de la capitale.

On pourrait aussi utiliser les frontières originales prévues par le projet *Winnipeg Region Study* (1971-75, voir la carte C2), qui incluaient le territoire complet ou une partie du territoire de 30 municipalités.

Le CCPR examinera cette question plus en profondeur avant de faire une recommandation au gouvernement provincial et aimerait connaître votre opinion sur le sujet.

LES FRONTIÈRES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE

QU'EN PENSEZ-VOUS? LES FRONTIÈRES ACTUELLES DE LA RÉGION DE LA CAPITALE SONT-ELLES PERTINENTES? DEVRAIENT-ELLES INCLURE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ DES NAVETTEURS (VOIR LA CARTE C2)? DEVRAIENT-ELLES COMPRENDRE UN AUTRE SECTEUR?

3. CONCLUSION

Dans le présent document de travail, le CCPR a dressé la liste des orientations de politiques qu'il entend suggérer au gouvernement provincial, et sur lesquelles il aimerait avoir l'avis du public. Les opinions, les principes et les recommandations de politiques dont on a tiré les grandes lignes dans le présent document reflètent la pensée actuelle du CCPR.

Le CCPR souhaite qu'on interroge ses opinions et aimerait recevoir des suggestions d'approches différentes des problèmes que subit la région de la capitale. Les citoyens de la région de la capitale sont invités à soulever d'autres questions et à proposer des orientations et des actions possibles.

Il y a certainement des leçons à tirer des actions et du manque d'action passés des gouvernements et des autres groupes de la région de la capitale. Or, le CCPR doit recommander au gouvernement provincial des orientations pour l'avenir. On demande donc à tous les participants de trouver des moyens d'améliorer les politiques et les processus et ainsi de renforcer la région de la capitale dans tous les aspects présentés dans le présent document.

Les façons de « collaborer au débat » sur l'élaboration d'un plan pour la région de la capitale figurent au dos du présent document. Au plaisir d'obtenir vos commentaires.

Le Comité consultatif sur la planification régionale (CCPR) pour la région de la capitale manitobaine

avril 2002

RENFORCEMENT DE LA RÉGION DE LA CAPITALE MANITOBAINE

PRINCIPES GÉNÉRAUX ET ORIENTATIONS DES POLITIQUES

- Un document de travail public -

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE AVIS!

Le présent document de travail a pour objectif d'encourager et de structurer la communication avec le public en vue de l'établissement d'un plan d'élaboration des politiques relativement à l'occupation des sols dans la région de la capitale manitobaine. Ce document aborde des principes et quelques options et orientations des politiques pour cette région. Il s'adresse à toutes les personnes du public.

Que vous soyez un résident de la région de la capitale, un conseiller municipal, un migrant quotidien, un exploitateur d'entreprise; que vous travailliez dans la région de la capitale, que vous y magasiniez ou y ayez recours aux services publics, aux divertissements, aux entreprises ou aux installations récréatives; ou qu'en fait vous vous intéressiez simplement à la manière dont la région de la capitale est administrée ou devrait l'être selon vous, nous voulons avoir votre avis. Venez assister à l'une de nos réunions publiques (voir l'encadré ci-contre). Le CCPR aimerait également recevoir vos commentaires par écrit. Vous pouvez les lui envoyer à

**Le comité consultatif sur la planification régionale (CCPR)
a/s des Services de planification provinciale
Affaires intergouvernementales Manitoba
800, avenue Portage, bureau 400
Winnipeg (Manitoba)
R3G 0N4**

Téléphone: (204) 945-2158

Télécopieur: (204) 945-5059

COURRIEL: capitalregion@gov.mb.ca

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez également aller visiter le **site Web de la région de la capitale** à www.gov.mb.ca/capitalregion

Parlons!

Le CCPR vous invite à venir vous entretenir avec lui des questions relatives à la région de la capitale.

RÉUNIONS PUBLIQUES

- **Selkirk**
Salon A
Smitty's Restaurant
168, rue Main, à Selkirk
Le jeudi 16 mai 2002, à 19 h
- **Headingley**
Breezy Bend Country Club
7620, boul. Roblin, à Headingley
Le mardi 21 mai 2002, à 19 h
- **Saint-Adolphe***
Salle polyvalente
École Saint-Adolphe School
444, rue La Seine, à Saint-Adolphe
Le mercredi 22 mai 2002, à 19 h
- **Oakbank**
Hall supérieur
Église unie d'Oakbank
583, croissant Balsam, à Oakbank
Le jeudi 23 mai 2002, à 19 h
- **Winnipeg***
Le Grand Hall
Manitoba Children's Museum
The Forks
45, route Forks Market, à Winnipeg
Le samedi 25 mai 2002, à 13 h

Des réunions supplémentaires pourraient être mises à l'horaire au besoin.
Tous ces endroits sont accessibles en fauteuil roulant.

* Traduction simultanée en français offerte